Jacqueline CORNETTE

De: Jacqueline CORNETTE [jacqueline.cornette@wanadoo.fr]
Envoyé: lundi 22 février 2010 15:31
À: Madame le Maire(mairie.chassors@wanadoo.fr)
Cc: AMISSE Felicia (, BOURGOIN François DELAGE-FINCK Marie-Christine ; DELOUME Virginie Didier ANDRIEUX ; jean-luc.plainfosse; Laurent PELLERIN; Madame le Maire(mairie.chassors@wanadoo.fr); MAROLLEAU Pierre NOMPEX Alexandra ; ROULET Nathalie (VERGER Eric

Objet: Réunion de Conseil du 25 février 2010

Importance: Haute

Pièces jointes: Bilan energétique ADEME(doc).pdf; Questions diverses Législation.doc; Guide ACMO.pdf

Suite à la convocation, reçue dans ma boîte à lettre le 18 février, pour la prochaine réunion de conseil municipal, je demande à Madame le Maire de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour les points suivants:

-
- vote d'une aide pour Haïti (à l'exemple de nombreuses communes de notre département, nous pourrions tabler sur une somme équivalente à 1 € par habitant)
- décision à prendre sur élaboration d'un PLU
- décision relative à la fixation d'une date pour une réunion publique permettant de faire le point sur les deux premières années de mandat et recueillir l'expression des administrés
- décision sur une journée propreté 2010 (fixation d'une date pour avril ou mai souhaitable)
- décision sur un bilan énergétique de la commune http://www.arecpc.com/Energie/collectivite/collectivite.htm

Bilan energétique ADEME(doc).p...

http://www.ademe.fr/htdocs/publications/lettre/109/savoir.htm

En outre , concernant les comptes administratifs, je souhaiterais des informations complémentaires sur le compte du CCAS
- détails sur la somme de 5 351,69 € représentant le repas des anciens de la commune
- ~~détails des recettes d'un montant de 887 € soit le total moins la subvention de la commune~~
- compte rendu des actions 2009 du CCAS

Questions diverses Législation...

Par ailleurs je souhaite évoquer les questions suivantes

- point sur l'étude topographique de Luchac et l'amènagement du bourg
- compte rendu sur avancement du site internet de notre commune
- nettoyage périodique des alentours des bacs à verre par les employés municipaux et ramassage des déchets divers ~~qu'ils peuvent ête amenés à trouver lors de leurs déplacements sur la commune~~
- point sur la mise en valeur de l'Eglise (mur arrière), ainsi que l'éclairage de la rue de la Chapelle
- point sur l'avancée des démarches relatives à la boulangerie (réunion avec la communauté de communes) acquisition éventuelle du terrain de M. CHAPT par la CDC
- durée de fermeture de la marie en fin d'année . Fermeture de 13 jours (du 23/12 au 5/01); une permanence aurait pu éventuellement être assurée 2 ou 3 jours.(Voir PV de la séance du 4/09/2008 - accord sur convention avec le Centre de Gestion pour remplacement de la secrétaire de mairie).
- ~~Evocation de la charte "Terre saine" sur la réduction des pesticides afin que nous puissions décider d'inscrire à~~ l'ordre du jour d'un prochain conseil notre décision
http://www.terresaine-poitou-charentes.fr/
- Discussion sur la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (appel de la Région)
- Discussion sur la préparation de la journée 3ème âge 2010 (financement, repas, animation, cadeaux aux anciens

non présents,....)
point sur notre projet maison d'accueil pour personnes âgées
où en sont les panneaux "sécurité"? (délibération du 4 mai 2009)
composition de certaines commissions à revoir (ex: commission amènagement de bourg)
point sur l'amènagement de l'entrée de Guïtres (compte rendu de la commission)
problème de stationnement pour le commerce de l'Imprévu à étudier en même temps que l'amènagement de la place de la Croix dans la perspective de la mise en place d'un petit marché hebdomadaire (il semble que le revêtement de la place ne permettent pas actuellement de recevoir des véhicules)

- La devise de la République française "Liberté, Egalité, Fraternité" ne figure pas au fronton de notre mairie. Or, cette devise est inscrite **dans les constitutions de 1946 et 1958** et fait aujourd'hui partie intégrante de notre patrimoine national. L'identité nationale étant d'actualité, ne devrions-nous pas commencer à nous mettre en conformité avec la Constitution ?

- Eric VERGER et moi-même avions attiré l'attention des membre de la municipalité, lors d'une réunion, des règles en matière d'hygiène et de sécurité. Ce sujet n'avait guère retenu l'attention malgrè notre insistence. Or, il est établi clairement que le Maire a l'obligation de nommer un ACMO (agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Certe, une telle obligation engendre des difficultés de la part de petite commune telle que la nôtre, néanmoins, il paraît important que nous abordions avec sérieux et détermination les mesures qui s'imposent dans ce domaine.

Guide ACMO.pdf
(806 Ko)

Cordialement

Jacqueline CORNETTE
Conseillère municipale